



Date de mise à jour : janvier 2026

# DEUST PREPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE

Niveau 5 RNCP 41851

## OBJECTIFS

Conformément à l'article L. 4241-1 du code de la santé publique, le préparateur en pharmacie effectue ses missions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Sa responsabilité pénale demeure engagée.

Dans ce cadre, il peut réaliser les activités suivantes :

- Analyse de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène corporelle.
- Délivrance des produits de santé et conseils aux patients, et/ou sa représentation, concernant leur prise en charge médicamenteuse ou non, son parcours de soins, les ressources médico-sociales mobilisables, les règles hygiéno-diététiques.
- Gestion logistique du back et du front-office.
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- Accueil du public et vente.
- Réalisation de tâches administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments, de matériels, la facturation aux laboratoires.
- Participation à la démarche d'assurance qualité.
- Réalisation, conditionnement, étiquetage et tarification des préparations (magistrales, officinales et vétérinaires) réalisées dans l'officine ou bien en sous-traitance.
- Administration de certains vaccins à certaines personnes sous la supervision d'un pharmacien formé à la prescription ou à l'administration de vaccins ou ayant suivi une formation spécifique à la vaccination contre la covid-19 conformément à [l'arrêté du 4 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique.](#)

## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

**En apprentissage et en Formation continue :**

Sélection via Parcoursup :

<https://www.parcoursup.gouv.fr/calendrier>

Les apprenants sont sélectionnés via la plateforme Parcoursup. Les dossiers seront examinés par des représentants de l'équipe pédagogique du CFA.

Sélection hors Parcoursup :

Etudiants de la filière Santé avec 1ère année d'accès aux études de santé validée, avec dispense potentielle des enseignements validés après avis de la commission pédagogique

## PRÉREQUIS

Titulaire du bac (toutes filières) ou d'un DAEU

## DURÉE

2 ans/ 3214 h dont 805 h en centre de formation

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant/apprenante à l'issue du positionnement (peut être allongée ou réduite selon le profil)

## TARIF

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant/apprenante.

En apprentissage et en formation continue (contrat de professionnalisation), formation prise en charge par les OPCO ou CNFPT avec rémunération de l'alternant.

Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Nous consulter

## INDICATEURS DE PERFORMANCE DE CETTE FORMATION

Taux d'obtention du diplôme et autres indicateurs de performance disponibles sur notre site internet [www.cfa2b.fr](http://www.cfa2b.fr) dans la rubrique Etablissement, Pourquoi nous choisir

## QUALIFICATIONS DES FORMATEURS, INSTALLATIONS, RESSOURCES DISPONIBLES

Disponibles sur notre site internet [www.cfa2b.fr](http://www.cfa2b.fr) dans la rubrique Etablissement, Pourquoi nous choisir

## SUITE DE PARCOURS

Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière

Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles

Délégué pharmaceutique

\*formation dispensée au CFA

Autres formations postbac.

Titulaires de tout autre diplôme considéré comme équivalent selon la réglementation en vigueur.

**Accès à la formation si contrat d'apprentissage ou de professionnalisation associé à celle-ci, sous réserve de respect des heures prévues pour la certification (date butoir) et de non atteinte du nombre limite de places disponibles (27 places)**

L'inscription au diplôme de DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie est ouverte aux titulaires du Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie.

## ACCESSIBILITÉ

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. <https://www.cfa2b.fr/handicap/>

Référent Handicap au 04 95 59 20 30 ou au 06 43 90 25 73 par mail à [referent.handi@cfa2b.fr](mailto:referent.handi@cfa2b.fr)

## MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

## PUBLIC

**En apprentissage** : Jeunes à partir de 15 ans sous conditions, jusqu'à 29 ans révolus

Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.

Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (dispositif particulier. Nous contacter)

**En formation continue** : Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, travailleurs non-salariés

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**En apprentissage et en formation continue** : Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du DEUST, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS.

Délivrance d'un diplôme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de niveau 5 Européen

**Possibilité de validation par blocs de compétences**

## MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en alternance en centre de formation et en entreprise. Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

**ÉQUIVALENCE / PASSERELLE** disponibles sur :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41851/>

**Certificateur** : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

**Code diplôme** :35533103

**Date d'enregistrement** : 08/01/2026

**Référentiel** :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41851/>

## DÉBOUCHÉS

Préparateur en pharmacie d'officine ou dans les établissements de santé privé.

Le taux d'insertion global dans l'emploi et le taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurent sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41851/>

## CONTACTS / SERVICE DAIOS

Point d'information unique quelle que soit la voie d'accès (apprentissage ou formation continue)

04 95 59 21 06 / [anne-lise.retali@cfa2b.fr](mailto:anne-lise.retali@cfa2b.fr)

04 95 59 20 35 / [frederique.guaitella@cfa2b.fr](mailto:frederique.guaitella@cfa2b.fr)

04 95 59 21 07 / [julia.galli-storai@cfa2b.fr](mailto:julia.galli-storai@cfa2b.fr)

**Retrouvez en scannant ce QR Code toutes les informations concernant les conditions de déroulement et d'accueil de la prestation**

**LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT →**



L'ensemble des contenus proposés en lien HyperText sont disponibles à la demande

Visites en entreprise

Moyens techniques : Salles de formation, salles informatiques, Centre de ressources, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : Formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

## **CONTENU DE LA FORMATION-BLOCS DE COMPETENCES**

### **Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge**

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Identifier, recenser et sélectionner des sources documentaires fiables et actualisées issues d'organismes officiels ou scientifiques pour le pharmacien, pour soi-même et dans l'intérêt du patient afin de garantir la qualité et la sécurité de la dispensation par le pharmacien
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Prendre en charge le patient dans le cadre de gestes et soins d'urgence
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Identifier les besoins du patient en matière de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène et choisir des arguments pertinents et conformes à la déontologie pour un conseil adapté et de qualité

### **Traiter les informations liées aux activités professionnelles au sein d'une équipe pluriprofessionnelle**

- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation des stagiaires préparateurs en pharmacie, des nouveaux arrivants au sein de l'équipe officinale
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique clair et adapté à l'interlocuteur en respectant la confidentialité, les règles de déontologie et d'éthique, tout en respectant la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles et dans au moins une langue vivante étrangère
- Rendre compte oralement ou par écrit des opérations effectuées au responsable hiérarchique et aux autres membres de l'équipe officinale

### **Agir en matière de prévention**

- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies sur des registres dédiés, internes à l'officine, pour en assurer la traçabilité
- Décontaminer, désinfecter et stériliser tout ce qui est ou a été en contact avec le patient, les préparations ou le matériel et les surfaces selon le niveau de risque infectieux et les normes/protocoles en vigueur
- Participer aux actions de prévention de la santé sous la responsabilité du pharmacien : administration de vaccins
- Participer à l'entretien de recueil d'information dans le cadre du bilan partagé de médication
- Participer aux campagnes nationales, régionales, locales de prévention et de promotion de la santé
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à

l'agencement des présentoirs et des vitrines en lien avec l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé

### **Gérer des flux des pharmaceutiques**

- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières, ainsi que la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés
- Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité (sérialisation)
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines à visée commerciale

### **Se positionner vis à vis d'un champ professionnel**

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

### **Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

### **Le plan de formation du diplôme permettra l'attribution de 120 ECTS.**

1 ECTS = 10h d'enseignements théoriques et 35h de stage.

Chaque année de formation est organisée en semestres et est constituée :

- D'une formation théorique (CM) et pratique (TD) de 40 ECTS soit 400h/an
- D'une formation pratique et professionnelle comptant pour 1/3 des ECTS soit 20 ECTS/an incluant des projets tuteurés, travaux personnels, mémoires et présentations orales (8 ECTS), incluant la réalisation des stages en entreprises (12 semaines/an soit 12 ECTS) avec des objectifs pédagogiques définis et l'évaluation de l'acquisition de compétences. Ces stages sont réalisés pendant la période en entreprise dans le cadre de la formation en alternance.